

# BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par mail à : [info@ap2a.com](mailto:info@ap2a.com) ou par fax au 04 67 10 78 11

**Découvrez notre formation « La dématérialisation des marchés publics » et préparez-vous pour le Tout Demat 2018 !**

	<b>Juin 2018</b>
<b>La dématérialisation des marchés publics</b> <b>(Formation de 1 jour)</b> <i>Réf.RG018</i>	<b>Le 26 juin 2018 à Montpellier</b>

### Tarifs publics (Tarifs applicables du 01/01/2018 au 31/12/2018)

<b>Tarif individuel</b>	<b>La journée : 790 €</b> net de taxes
<b>Tarif groupe*</b>	<b>-5%</b> sur le 2 <sup>ème</sup> inscrit, <b>-10%</b> sur le 3 <sup>ème</sup> inscrit, <b>-15%</b> sur le 4 <sup>ème</sup> inscrit et suivants (*pour plusieurs inscriptions à une même session)

Organisme

.....  
 .....

Tél. standard : ..... Fax standard : .....

Adresse : .....

CP : ..... Localité : .....

### RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION :

Nom : ..... Prénom : .....

Direction/service : ..... Fonction : .....

Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Adresse :  
 .....  
 .....

**PARTICIPANT(S) :** .....

Nom Prénom	Direction/Service	Fonction	Lieu et date	E-mail

### RECAPITULATIF :

<b>Nombre total de personnes</b>	<b>Prix € total net de taxes</b> (réduction incluse le cas échéant)

**Nom, prénom et fonction de la personne ayant le pouvoir d'engager l'organisme :** .....

Fait le : ..... à : .....

Cachet : ..... Signature : .....

## Conditions générales de vente

La signature du présent bulletin entraîne l'acceptation sans réserve de ces conditions

### Conditions générales

Les prix intègrent droits d'inscription, frais de dossier, formation, support pédagogique, pauses gourmandes et déjeuner.

Les prix n'intègrent pas les frais de déplacement et d'hébergement du stagiaire.

Les forfaits de formation 2 jours et 3 jours ne sont valables que pour un seul et même stagiaire.

### Règlement

Par chèque bancaire à réception de la facture à l'ordre de AP2A, par mandat administratif ou virement bancaire. Dans le cas d'une **prise en charge par un OPCA**, il appartient au client de faire sa demande de prise en charge avant la formation et de l'indiquer clairement sur le bulletin d'inscription. Si l'accord de prise en charge ne nous est pas parvenu le 1er jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

### Annulation d'inscription

Elle doit nous être adressée **par écrit** avant la date de début de la formation selon les conditions suivantes :

- *antérieure à 10 jours ouvrés*, 10% du montant total de l'inscription sera facturé
- *postérieure à 10 jours ouvrés*, 100% du montant total de l'inscription sera facturé

Le remplacement du(es) stagiaire(s) permet d'éviter ces frais d'annulation. Le report éventuel accepté par le client, par email, fait office de nouveau bon de commande ferme.

**Annulation du fait d'AP2A** : AP2A se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation, d'en modifier le programme, le lieu ou le formateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

**Convocation** : Envoyée au plus tard 12 jours avant le début du stage. Les inscrits recevront une convocation et le plan indiquant le lieu de la formation.